

## La Société d'aide à l'enfance des districts de Sudbury et de Manitoulin rapport annuel 2016

Bâtir un avenir positif pour nos enfants

### Message de la Directrice Générale - Elaina Groves

L'an dernier, à notre assemblée générale annuelle 2014-15, nous étions dans une période de transition qui s'est poursuivie jusqu'au présent exercice, alors que notre équipe continuait de naviguer entre tous ces changements. Alors que nous anticipons les 12 prochains mois, notre personnel a constaté que ces changements se transformaient en occasions – soit le thème de l'AGA 2015-16.

Le 1er avril 2015, Kina Gbezhgomi a été désigné organisme autochtone de protection de l'enfance. Nous continuons d'appuyer Kina Gbezhgomi alors que l'organisme continue de développer son rôle et nous travaillons à la phase 2 de sa désignation qui verra la prestation de leurs services dans la ville de Sudbury durant l'exercice 2017-18.

L'organisme Kunuwanimano Child and Family Services a suivi un cheminement semblable, ayant obtenu sa désignation le 1er mai 2015.

Une nouvelle direction a commencé en 2015-16 quand l'organisme Nog-Da-Win-Da-Min a entrepris son processus de dévolution, en partenariat avec Sudbury Manitoulin, en vue d'obtenir sa désignation prévue pour 1er avril 2017.

Le rapport du Vérificateur général (émis en décembre 2015) a cerné des occasions pour le secteur dans son ensemble visant de meilleurs résultats pour les enfants et les familles. Nous apprécions les efforts combinés en cours, tant au niveau sectoriel qu'à celui de notre propre organisme, visant notre engagement continu à renforcer les résultats pour la protection de l'enfance.

En même temps, le rapport a critiqué notre organisme, spécifiquement, pour certaines de ses dépenses. Le Conseil et le personnel ont accepté la responsabilité pour ces décisions et se sont activement engagés à améliorer les processus internes, de surveillance et d'approbation afin

d'assurer que nous puissions regagner la confiance de ceux et celles que nous servons et qui servent avec nous.

Au cours du dernier exercice, 23 nouveaux employés se sont joints à notre équipe, constatant une occasion de faire une différence dans la vie des enfants et leurs familles. Parmi ces nouveaux employés, nous avons accueilli Barry LaFave, notre nouveau gérant des Ressources humaines. Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir de nouveau Gisèle Paquette qui retourne à l'organisme pour prendre la double responsabilité de l'assurance de la qualité et de la gestion des risques. Cette année, nous avons dit au revoir à 37 employés, dont certains ont accepté de nouveaux défis professionnels et d'autres ont préféré des défis sur le terrain de golf!

En même temps, nous avons accueilli de nouvelles familles d'accueil et des foyers en parentalité qui ont constaté l'occasion de jouer un rôle dans la vie des enfants et leurs familles. Ceux et celles qui peuvent ouvrir leurs portes et offrir un foyer à un enfant seront toujours les bienvenus dans notre grande famille et nous les en remercions sincèrement. Nous croyons que ces personnes soignantes suppléantes recevront à leur tour un cadeau en accueillant des enfants et des jeunes dans leur domicile, tout en enrichissant leur vie, même si ce n'est que pour un temps limité.

Au cours des quelques derniers mois, la protection de l'enfance a été représentée sous un jour défavorable. Sans doute, la région de Sudbury Manitoulin, de même que tout le secteur, reconnaît le besoin de poursuivre le travail ensemble afin de renforcer et soutenir des améliorations à nos services. En effet, comme nous faisons partie d'un plus grand système de services, nous devons continuer de penser à ce que nous pouvons faire grâce à une plus grande collaboration et en partenariat dans notre travail collectif. Les enfants et les familles que nous servons sont la responsabilité de tous. Ces occasions qui s'offrent à nous mèneront sûrement à des familles plus fortes et au bien-être accru des enfants et des jeunes.

Même s'il y a eu certains rapports négatifs et quelques manchettes accrocheuses qui tentaient d'exprimer un point de vue négatif de la protection de l'enfance, il ne faut pas amoindrir l'importante contribution de vrais individus qui œuvrent dans ce secteur. On ne peut pas ignorer l'impact sur ces gens. C'est notre occasion de remercier tous les individus qui œuvrent dans le domaine de la protection de l'enfance et, tout particulièrement, à la SAE de Sudbury Manitoulin. Vous êtes des passionnés qui ont choisi ce travail très difficile. Vous avez consacré votre carrière à ce domaine parce que vous êtes bienveillants et engagés à faire une différence dans la vie des enfants et leurs familles. Votre importante contribution n'est pas célébrée publiquement. Vous ne faites pas la manchette des journaux, mais vous jouez un rôle essentiel dans la vie des enfants, des jeunes et des familles.

La décision de me joindre à la SAE de Sudbury Manitoulin à titre de nouvelle directrice administrative était une occasion, encore une fois, de travailler dans le secteur de la protection de l'enfance, côte à côte avec mes nouveaux collègues. Ensemble, nous définirons une nouvelle approche, à la fois renforcée et axée sur les valeurs, dans notre travail avec les enfants, les jeunes et les familles et dans nos relations avec nos partenaires communautaires et avec chaque membre de notre équipe. Je suis très heureuse d'avoir cette occasion d'être fière membre de l'équipe de la SAE de Sudbury Manitoulin.

### **Message de la Présidente - Tannys Laughren**

Au nom du Conseil d'administration, je vous souhaite la bienvenue à l'Assemblée générale annuelle 2015-16 de la Société d'aide à l'enfance des districts de Sudbury et de Manitoulin.

À la fin de septembre dernier, le Conseil a accueilli Elaina Groves à titre de nouvelle directrice générale. Madame Groves est entrée en fonction à une période où notre organisme, et tout notre secteur, affrontaient plusieurs priorités et de plus en plus de pressions dont certaines étaient de taille. Malgré cela, madame Groves et son personnel ont abordé ces défis comme des occasions de renforcer l'organisme et ses services.

Le Conseil travaille en collaboration avec elle et son équipe pour identifier des domaines à améliorer, indiqués par le Vérificateur général. Le Conseil a approuvé un plan d'amélioration de la qualité. Il s'agit d'un mécanisme par lequel le Conseil peut surveiller l'amélioration continue à laquelle le personnel s'est engagé. Nous considérons très sérieusement les conclusions du Vérificateur général et nous travaillons activement avec la directrice générale pour faire des améliorations.

Nous sommes fiers de nos employés et de leur rôle à appuyer la désignation de deux nouveaux organismes de protection de l'enfance et aussi de leur soutien continu à un troisième organisme en voie d'obtenir sa désignation. La désignation de ces trois organismes de protection de l'enfance a donné à notre personnel l'occasion de participer à la restitution des services de protection de l'enfance aux Premières nations et de travailler côte à côte avec leurs nouveaux collègues dans cette importante entreprise.

Notre organisme vit des moments exaltants alors que le Conseil célèbre de nouvelles perspectives qu'apporte souvent une nouvelle équipe de direction. Le Conseil a profité d'occasions de participer à diverses activités de l'organisme et de rencontrer le personnel. Nous avons apprécié la bienvenue qui a été accordée à chacun d'entre nous à chacune de ces activités. Aux réunions du Conseil, nous avons aussi eu des présentations du personnel sur divers projets et événements très emballants qui ont un impact positif sur les enfants, les jeunes et leurs familles. Nous avons eu vent d'une autre activité très personnelle organisée par nos employés durant leurs temps libres : une fête de Noël avec repas à la dinde préparé et servi

par les employés. D'autres employés ont conduit bénévolement des jeunes, aller-retour, pour qu'ils puissent participer à cette fête. Enfin, d'autres ont acheté et emballé des cadeaux à remettre à chaque jeune pris en charge durant cette activité. Plusieurs entreprises partenaires ont aussi participé à cette fête en faisant des dons à l'appui des jeunes pris en charge et des merveilleuses équipes qui travaillent auprès d'eux.

Le Conseil est très heureux de la nouvelle direction prise par l'organisme d'adopter des pratiques non oppressives. Nous sommes fiers d'avoir un membre du Conseil qui siège au comité sur les pratiques non oppressives. Le Conseil appuie aussi les nouvelles stratégies en cours comme celle d'adopter des démarches axées sur les valeurs et de développer une stratégie qui visera le bien-être des employés. Le Conseil croit que cette stratégie est très importante pour les individus qui travaillent dans le domaine de la protection de l'enfance.

Même si je demeure une membre du Conseil, cette assemblée générale annuelle sera ma dernière en tant que présidente. J'ai passé une période extraordinaire à titre de présidente et j'ai relevé les défis et les exigences du poste. Je valorise ma participation dans le domaine de la protection de l'enfance et j'anticipe avec plaisir mon nouveau rôle au sein du Conseil pour voir les réalisations futures de notre personnel. Je demeure très fière de chaque membre de l'équipe de notre SAE et de notre Conseil d'administration. Tous ont démontré beaucoup de dévouement et d'engagement envers nos jeunes. Je tiens aussi à exprimer ma profonde gratitude à Joline qui continue d'appuyer notre Conseil durant cette période de transition grâce à sa grande bienveillance et ses remarquables compétences organisationnelles.

### **Conseil d'administration 2015-2016**

Tannys Laughren - Présidente

René Quesnelle - Vice-Président

Vincent Lacroix - Trésorier

Valerie Scarfone - Directeur

James Tregonning – Directeur

Mary-Katherine Howe

Kelly Labelle

Raymond Marion

Craig Runciman

Ashley Thomson

## **Anti-Oppression**

### **Opportunités des occasions anti-oppressives**

Notre organisme a profité d'occasions de travailler d'une façon plus anti oppressive, dont :

l'installation d'une toilette non sexiste à la réception;

une formation en pratiques anti oppressives de 2 jours pour le personnel;

FIERTÉ Jeunesse fièrement

affichée à nos bureaux;

un dialogue avec la communauté afro-canadienne de Sudbury (projet UNE VISION UNE VOIX).

## **Permanence**

### **La permanence pour les enfants et les jeunes signifie...**

travailler avec la grande majorité des enfants et des jeunes à leur propre domicile;

organiser rapidement des conférences de cas et trouver des familles dans des cas où des individus ne peuvent plus demeurer au foyer;

aider à faire face au chagrin et au deuil grâce au modèle 3-5-7;

86 % des enfants et des jeunes en garderies en milieu familial;

19 adoptions finalisées cette année.

## **Occasion d'apprentissage, de développement et de diversité**

En avril et mai 2015, il y a eu 315 sessions organisées avec 3 163 participants (y compris employés, parents d'accueil et autres personnes aidantes suppléantes, élèves/étudiants et bénévoles).

## **Dévolution**

Célébration de la restitution des services de protection de l'enfance aux Premières nations.

Félicitations aux organismes Kina Gbezhgomi Child and Family Services et Kunuwanimano Child and Family Services!

Nous marchons côte à côte avec Nog-Da-Win-Da-Min Family and Community Services dans son cheminement vers la désignation.

## **Saviez-vous?**

À compter de mars 2016, la Société avait un total de 197 employés célébrant un total de 2 277 années de service;

des bénévoles ont conduit 172 enfants et jeunes 4 385 fois pour un total de 369 900 kilomètres et des parents d'accueil ont offert de conduire 278 enfants et jeunes sur une distance totale de 838 099 kilomètres.

## **Responsabilité**

<b>Revenues</b>	<b>2015/2016</b>	<b>2014/2015</b>
Province de l'Ontario	\$28,856,849	\$34,163,159
Subvention équivalent à la Prestation Ontarienne pour enfants (Subvention EPOE)	396,920	521,454
Déplacements	833,949	1,292,170
Autre	1,162,753	979,274
<b>Total des Revenues</b>	<b>\$31,250,471</b>	<b>\$36,956,057</b>
<b>Dépenses</b>		
Salaires	\$13,287,821	\$14,236,991
Avantages sociaux	3,892,130	3,992,154
Déplacements	1,397,590	1,657,178
Hébergement - Prise en charge en milieu familial	4,476,204	7,932,217
Hébergement - Soins de groupe	2,314,954	2,443,384
Hébergement - Autres soins	749,860	1,014,783
Autres couts (clients)	2,404,025	3,133,052
Amortissement	275,504	274,198
Dépenses de fonctionnement	2,269,809	2,672,284
<b>Total des Dépenses</b>	<b>\$31,067,897</b>	<b>\$37,356,241</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>\$182,574</b>	<b>(\$400,184)</b>

## **Appel à l'action à l'échelle provincial**

Une meilleure démarche à l'échelle provinciale pour aborder la qualité et le rendement:

mettre en œuvre des initiatives portant sur la qualité et le rendement;  
améliorer la compétence et l'expertise des ressources humaines en matière de protection de l'enfance;  
améliorer la structure du système;  
améliorer les pratiques de gouvernance;  
poursuivre le déploiement et le soutien du Réseau d'information pour la protection de l'enfance (RIPE);  
s'engager à la communication de données communes;  
poursuivre l'initiative vérité et réconciliation pour les autochtones;  
améliorer la prestation de services.

## **Améliorer les résultats scolaires des enfants et des jeunes**

**L'éducation est très importante! Voici ce que nous faisons auprès des partenaires communautaires pour obtenir de meilleurs résultats scolaires pour les enfants et les jeunes pris en charge:**

L'Équipe pour l'avancement de l'éducation des pupilles de la Couronne a organisé la journée « découvrir votre monde de possibilités 2016 ».

La première édition annuelle du Prix de mérite pour les jeunes (pour rendement scolaire et autres succès).

Protocole commun concernant le rendement des élèves (PCRE).

1 340 heures de tutorat offertes aux enfants et aux jeunes.

## **Indicateurs de rendement**

La récurrence de problèmes en matière de protection de l'enfance dans la famille après une enquête.

La récurrence de problèmes de protection de l'enfance dans la famille même après la prestation de services de protection.

Le nombre de jours de prise en charge par type de placement.

Le temps requis pour la permanence.

La qualité des relations entre les personnes aidantes et les jeunes.

Toutes les réponses précédentes.

Pour en savoir plus sur les indicateurs de rendement en matière de protection de l'enfance, consulter <http://www.oacas.org/data-results/>

